

## FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVITE EXTERIEURE A CARROS

### Pièces nécessaires pour l'inscription

- La présente fiche d'inscription complétée, datée et signée au dos par le demandeur et son responsable de collectivité

### Utilisation de la carte collectivité et responsabilité de l'utilisateur

- On entend par « collectivité extérieure » les associations, écoles, collèges, centres de loisirs, maisons de l'enfance, crèches et structures assimilées et centres sociaux dont l'adresse est hors de la commune de Carros.
- Une même collectivité peut avoir plusieurs utilisateurs. Chaque utilisateur possède sa propre carte collectivité et est responsable des documents prêtés sur cette carte. Chaque utilisateur doit donc remplir une fiche d'inscription, la dater, la signer et la faire signer à son responsable de collectivité.
- La carte est valable un an, de septembre à juin pour les enseignants et de date à date pour les autres demandeurs.
- Le renouvellement de la carte collectivité se fait dans les mêmes conditions qu'une première inscription.
- L'utilisateur de la carte collectivité peut emprunter jusqu'à 30 documents, dont 4 CD, pour une durée de 10 semaines maximum. **Attention**, cette carte ne permet pas le prêt des DVD, ni de jeux vidéo. La durée du prêt est plus étendue qu'une carte individuelle, en contre partie la prolongation du prêt n'est pas autorisée.
- La carte collectivité est utilisable uniquement dans le cadre professionnel.
- L'utilisateur et son responsable de collectivité s'engagent à restituer les documents dans les temps, en bon état, à les remplacer ou les rembourser en cas de perte ou de détérioration.
- La carte collectivité doit être rendue à la médiathèque si l'utilisateur ne travaille plus pour sa collectivité.
- Les utilisateurs de la carte collectivité sont soumis au règlement de la médiathèque disponible sur place et sur [www.mediathèque-carros.fr](http://www.mediathèque-carros.fr).

Tournez SVP 

# FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR COLLECTIVITÉ EXTÉRIURE

## LA COLLECTIVITE

Association  Etablissement scolaire  Autre

Nom de la collectivité : .....

Adresse : .....

Je soussigné(e) (nom et prénom du responsable de la collectivité et son titre) .....

Autorise M./Mme (l'utilisateur) ..... à utiliser une carte collectivité dans le cadre de ses fonctions et m'engage à me conformer au règlement de la médiathèque André Verdet de Carros.

## L'UTILISATEUR

Nom : ..... Prénom : .....

N° de téléphone : .....

Titre (enseignant, éducateur, animateurs...) : .....

Masculin  Féminin  Autre

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Courriel pour l'envoi des rappels (A défaut, les rappels seront envoyés à l'adresse postale) : .....

J'ai pris connaissance du règlement de la médiathèque André Verdet de Carros et je m'engage à me conformer en tout point à celui-ci et me déclare responsable des documents empruntés sur ma carte collectivité.

Dates et signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

Date : .....  
Signature du Président ou du Directeur  
et cachet de la collectivité

Date : .....  
Signature du demandeur